news.belgium

07 déc 2016 -13:03

La Douane belge et l'OLAF luttent conjointement pour stopper les fraudeurs

La Douane belge et l'OLAF présentent les résultats de la coopération dans le cadre de grandes enquêtes conjointes notamment sur le tabac et la fraude aux biocarburants. Les deux institutions ont engendré les résultats suivant : 140.000 cigarettes contrefaites saisies, plusieurs arrestations, la découverte d'entrepôts illégaux et le démantèlement de réseaux criminels impliqués dans le trafic de biens contrefaits. Une fraude aux biocarburants impliquant un montant de 21,882,171 € de droits évités a également été découverte.

Chaque année, des produits pour une valeur totale de 3400 milliards d'euros sont importés ou exportés dans l'Union européenne. Cela correspond à 15% du commerce mondial. Les droits d'importation représentent 10% du budget européen, soit une source de revenu non négligeable. Les Douanes belges et l'OLAF unissent leurs efforts afin d'assurer la pérennité de ces revenus.

Kristian Vanderwaeren, Administrateur général des Douanes et Accises fait savoir que « le paysage de la fraude a énormément changé ces dernières années et va continuer à évoluer en même temps ques les tendances commerciales, les améliorations technologiques. Les gouvernements, les institutions et les forces de l'ordre doivent évoluer en permanence et et garder unen longueur d'avance par rapport aux fraudeurs.»

Giovanni Kessler, Directeur général de l'OLAF a déclaré que « le rôle des douanes évolue afin de rencontrer un marché en constante augmentation. Nous avons besoin de douanes modernes, interconnectées et qui travaillent dans une approche européenne. Ceci afin d'assurer un marché propre, juste et sûr au bénéfice des citoyens et des entreprises respectueuses de la loi. »

SPF Finances North Galaxy Boulevard du Roi Albert II 33/70 1030 Bruxelles Belgique http://finances.belgium.be Florence Angelici Porte-parole (FR) SPF Finances +32 470 775 728 florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be

